RCS : METZ
Code greffe : 5751

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00154
Numéro SIREN : 323 253 666
Nom ou dénomination : B2A AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 29/02/2024 sous le numéro de dépôt 1570

DocuSign Envelope ID: E86F74B9-2AA2-4625-AC7E-DC040627670F

B2A AUDIT ET CONSEIL
Société à responsabilité limitée d'Expertise-Comptable
et de Commissariat-aux-Comptes
Au capital de 73 290 euros
Siège social : 3 rue Erckmann Chatrian
57950 MONTIGNY LES METZ
323 253 666 RCS METZ

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

DU 24/01/2024

****** EXTRAIT ******

DEUXIÈME DÉCISION

L'Unanimité des associés décide du rachat par la Société de quarante-huit (48) parts sociales de 177,0289 euros chacune de valeur nominale, émises par la Société, détenues par Madame Véronique Schneider-Simonin ****

Le prix sera payable comptant, au plus tôt après l'expiration du délai d'opposition des créanciers aux termes d'un acte de cession de parts sociales entre Madame Véronique Schneider-Simonin et la Société B2A AUDIT ET CONSEIL.

Les 48 parts sociales seront rachetées à Mme Véronique SCHNEIDER-SIMONIN ****. A cet effet, la gérance de la Société est investie des pouvoirs les plus étendus pour mettre en œuvre ladite cession de parts en vue de leur annulation.

L'Unanimité des associés prend acte que la réduction de capital se fera par le rachat et l'annulation des 48 parts susvisées ****.

****

TROISIÈME DÉCISION

L'Unanimité des associés, en conséquence de la décision qui précède, décide la réduction du capital social, non motivée par des pertes, d'une somme de 8 497,39 euros, pour le ramener de 73 290 euros à 64 792,61 euros par annulation des 48 parts rachetées.

Cette décision est prise sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions émanant des créanciers sociaux ou du rejet de celles-ci par la chambre commerciale du Tribunal judiciaire de Metz.

DocuSign Envelope ID: E86F74B9-2AA2-4625-AC7E-DC040627670F

QUATRIÈME DÉCISION

L'Unanimité des associés, comme conséquence des résolutions précédentes et sous réserve de la réalisation de la condition suspensive qui y est énoncée, décide de modifier les articles 6, 7 et 8 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 6 – APPORTS – VARIATION DU CAPITAL

Il est ajouté à cet article l'alinéa suivant :

"Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 24 janvier 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 8 497,39 euros, pour être ramené de 73 290 euros à 64 792,61 euros par rachat et annulation de 48 parts sociales appartenant à Madame Véronique Schneider-Simonin."

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

"Le capital social est fixé à SOIXANTE-QUATRE MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DOUZE EUROS ET SOIXANTE-ET-UN CENTIMES (EUR 64 792,61).

Il est divisé en 366 parts sociales de 177,0289 euros chacune, entièrement libérées."
Le reste de l'article demeure inchangé.

ARTICLE 8 – PARTS SOCIALES

" Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit entre les associés en proportion de leurs apports et acquisitions de parts sociales successives :

- *À **Monsieur Dominique PETTE**, deux cent onze parts sociales en pleine propriété,*

  *numérotées de 1 à 211 inclus, ci **211 parts en PP***

- *À **Monsieur Marc PETTE**, trente parts sociales en nue-propriété,*

  *numérotées de 212 à 241 inclus, ci **30 parts en NP***

  *L'usufruit des trente parts sociales numérotées de 212 à 241 inclus est attribué à **Monsieur Dominique PETTE***

  ci 30 parts en US

- *À **Monsieur Sébastien BURGEVIN**, cent vingt-trois parts sociales en pleine propriété,*

  *numérotées de 242 à 364 inclus, ci **123 parts en PP***

DocuSign Envelope ID: E86F74B9-2AA2-4625-AC7E-DC040627670F

- *À **Madame Aurélie CHOMA**, une part sociale en pleine propriété, numérotée de 365,* *ci **1 part en PP***
- *À **Madame Véronique SCHNEIDER-SIMONIN**, une part sociale en pleine propriété, numérotée de 366,* *ci **1 part en PP***

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 366 parts."

Le reste de l'article demeure inchangé.

****

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME A L'ORGINAL

LES COGÉRANTS,

M. Dominique PETTE

DocuSigned by:
Dominique PETTE
6B94404D56F5483...

M. Sébastien BURGEVIN

DocuSigned by:
Sébastien BURGEVIN
7244DA856B574D6...

Mme Véronique SCHNEIDER-SIMONIN

DocuSigned by:
Véronique SCHNEIDER-SIMON
F03F04AC885F451...